

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 14 et 15 DECEMBRE 2015**Point 4 de l'ordre du jour****Demande de prêt en faveur de la Fondation du Foyer gruyérien**

En 1974, la Fondation du Foyer gruyérien pour personnes âgées a entrepris la construction d'un bâtiment, à la rue du Moléson 1 à Bulle. Le foyer compte actuellement 61 appartements (43 x 1.5 pièce, 14 x 2,5 pièces, 3 x 3,5 pièces et 1 x 4,5 pièces).

Dans le courant de cet été, la Fondation a informé le Conseil communal de son projet d'agrandir le bâtiment actuel et de compléter son offre par la réalisation de 32 appartements supplémentaires, orientés plein Sud, le long de la rue du Bourgo, reliés à chaque niveau aux distributions du foyer actuel. En plus des appartements, le projet prévoit la réalisation d'un café-restaurant, d'un local fitness, dédié et adapté aux personnes âgées, de places de stationnement, d'un parking souterrain sur 2 niveaux, ainsi que la requalification des espaces extérieurs. Le coût total du projet est devisé à Fr. 16'500'000.--.

Le Conseil communal salue cette initiative et relève la qualité et le bienfondé de ce projet, qui s'inscrit pleinement dans la politique voulue par le canton, Senior+, visant le maintien de la personne âgée à domicile.

La Fondation a abordé la commune pour obtenir un prêt de Fr. 1'000'000.--. Le Conseil communal, sensible à l'importance de ce projet, a décidé de donner suite à cette demande. Il rappelle qu'un prêt de Fr. 600'000.-- a été octroyé, aux mêmes conditions que celles proposées ci-dessous, à la Fondation Angel Monférini pour la réalisation de 8 appartements supplémentaires à la rue du Pays d'Enhaut 85. Il avait fait l'objet d'une décision du Conseil général le 20 juin 2011.

Aussi, le Conseil communal demande au Conseil général d'approuver l'octroi d'un prêt de Fr. 1'000'000.--, sans intérêt, remboursable en 20 ans, en faveur de la Fondation du Foyer gruyérien à Bulle, pour l'agrandissement du bâtiment sis à la rue du Moléson 1.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**Le Secrétaire général****J.-M. Morand****Le Syndic****Y. Menoud**